**Acronymes et sigles**

À sa première mention, il faut placer le sigle ou l’acronyme entre parenthèses à la suite de sa formulation développée, sans ponctuation. Si le sigle se lit comme un mot, seule la première lettre prend une majuscule.

Exemples : L’analyse des correspondances multiples (ACM). L’Insee.

**Bibliographie**

Indication dans le texte : (Auteur , année) ; (Auteur 1 *et al.*, année) s'il y a plusieurs auteurs ; s'il y a plusieurs indications à la suite, les séparer au sein d'une même parenthèse par des points-virgules : (Auteur 1, année1 ; Auteur 2, année2).

La bibliographie apparaît en fin d'article, les références sont classées par ordre alphabétique :

Article : **Nom P., Nom P.**, 2023, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. 1, n° 1, p. 1-100.

Article (plus de 5 auteurs) : **Nom P.** *et al.*,2023, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. 1, n° 1, p. 1-100.

Ouvrage : **Nom P., Nom P.**, 2023, *Titre du livre*, Ville, Editeur.

Ouvrage (plus de 5 auteurs) : **Nom P.** *et al.*, 2023, *Titre du livre*, Ville, Editeur.

Ouvrage (publié sous la direction de) : **Nom P., Nom P.** (dir.), 2023, *Titre du livre*, Ville, Editeur.

Article au sein d'un ouvrage : **Nom P., Nom P.**, 2023, « Titre de l'article », in **Nom P., Nom P.**, *Titre du livre*, Ville, Editeur, p. 1-100.

Ressources en ligne : rajouter à la suite En ligne : http://URL.fr

**Citations**

Placées entre guillemets français, elles doivent êtres suivies du nom d’auteur, de l’année de parution de la référence et du numéro de page. Toutes les coupes dans une citation doivent être mentionnées par des points de suspension entre crochets (et non entre parenthèses). Il convient de ne pas oublier la ponctuation de part et d’autre de la coupure.

Exemples :

– Le changement « n’est pas attaché à une "chose", mais [n’est] pas insaisissable pour autant. Il doit être examiné comme un élément de relation entre la perception individuelle et les représentations produites collectivement » (Martin, 1989, p. 109).

**Dates**

Les références temporelles doivent être écrites de la façon suivante :

– les années et les décennies sont écrites en chiffres : 1968, années 1820, années 1980 (et non années 80 ou années quatre-vingt), années 2010, etc.

– les siècles sont écrits de la façon suivante : XIXe siècle, XXe siècle, avec les chiffres romains en majuscules et le « e »en exposant (et non pas « XXème siècle » ou « XIXème siècle », ni « vingtième siècle » ou « dix-neuvième siècle »)

**Guillemets**

Les guillemets sont ceux-ci : «» (guillemets français), avec des espaces insécables après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant (« citation »). On utilise les guillemets anglais ("guillemets anglais"), sans espace insécable, quand on a besoin de guillemets au sein d’une phrase qui se situe déjà entre guillemets.

**Italiques**

Si le titre d'un ouvrage, d'un film ou d'une revue est cité dans le corps du texte, le mettre en italique, avec majuscules en début de titre et sous-titre (pour les revues, majuscule également pour le premier substantif, si le premier mot n'en est pas un. Exemple : *Le Monde*)

**Majuscules**

Pour les majuscules en début de phrase et pour les mots qui reçoivent usuellement une majuscule initiale, ces majuscules doivent porter l’accent s’il y a lieu.

Exemples : État, Être, À.

**Note de bas de page**

Les chiffres indiquant une note de bas de page sont à mettre avant la ponctuation qui suit le mot (s'il y en a une), mais après les guillemets, s'il y en a. Ex : démission1 – ; « usagers »2.

Ne pas mettre la bibliographie dans les notes de bas de page - si une référence est citée dans une note de bas de page : (Auteur , année).